

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 17 (1879)  
**Heft:** 7

**Artikel:** Lo revegneint dâo cemetîro  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-185136>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 04.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

— Monsieur Auguste C\*\*\*, lit le maire, consentez-vous à prendre pour votre femme et épouse Mlle Pauline M\*\*\* ici présente?

Auguste répond : Non!!.....

Trouble effroyable, consternation, mouvement général!

Auguste profite de la bagarre pour s'esquiver et se rend droit à Paris.

Trois semaines après, il était vers 9 heures du matin encore au lit, dans une chambre d'hôtel de la capitale, lisant les journaux. On frappe à sa porte. S'imaginant que c'était le garçon de service ou la blanchisseuse, il dit : entrez! Mais quel est son sursisement lorsqu'il vit entrer Pauline, Pauline qui, un pistolet d'arçon dans chaque main, s'avance résolument vers son lit!

— Monsieur, lui dit-elle, vous m'avez cruellement offensée; il me faut une réparation. Voici celle que j'exige : Nous retournerons à la mairie avec les mêmes invités. Aux questions du maire, vous répondrez *oui*, et moi je répondrai *non*. Consentez immédiatement, sinon je vous casse la tête.

Les deux canons de pistolet visaient son front. Pauline avait un air froid et décidé qui enlevait toute espérance de lui échapper. La reddition était inéluctable. D'ailleurs, Auguste, qui n'est point sot, a bientôt calculé le profit qui doit lui revenir de cette réparation : Après un petit moment de vergogne passé, il pourra dire à son terrible père :

« Vous voyez! maintenant, c'est elle qui ne veut pas. »

Il consent donc. On retourne à la mairie dans le même apparat et avec les mêmes témoins que la première fois.

Fidèle à sa promesse, heureux d'avance de la liberté qu'on va lui rendre, Auguste répond aux questions du rituel un *oui* bien accentué. Quand Pauline, à son tour, est interrogée suivant le formulaire : « Consentez-vous à prendre pour votre mari et époux Auguste C\*\*\* ici présent? »

« *Oui*, » répond-elle le plus tranquillement du monde.

M. F. V.

Un ancien régent primaire nous raconte ce qui suit :

En 1818, il y a de cela 60 ans, je fus nommé régent dans un village de Lavaux, situé entre Cully et Lutry. Le jour avant mon entrée en fonctions, M. le pasteur C... me dit : « Allez chez M. le juge de paix, il vous fera prêter serment et vous remettra l'acte de votre nomination. » A mon arrivée chez ce magistrat, madame me dit : « Ces messieurs sont à la cave; descendez vers eux. » Je descendis l'escalier sombre et aperçus, à la faible lueur d'une lampe, celui que je cherchais.

— Que dites-vous, jeune homme?

— Je viens, répondis-je, pour solenniser le serment et recevoir mon brevet comme régent d'A...

— C'est très bien; on va ça faire de suite, et mes amis seront témoins.

Je refusai positivement de prêter serment dans ce

lieu, et M. le juge fut obligé de monter à son bureau.

De retour au village, je me rendis chez le syndic, vieillard respectable, qui m'accueillit avec beaucoup d'amabilité. Dans la conversation, il me dit : « La pension est bien minime, 120 francs par année. Le régent auquel vous succédez était le barbier du village et reliait les seilles dans ses moments de loisir. Vous pourriez du moins raser, ça vous rapporterait demi-batz par barbe. Dimanche matin, presque tous les hommes du village se réuniront à la fruiterie; le fruitier savonnera et vous raserez. »

— Mais, monsieur le syndic, je n'ai jamais tenu un rasoir.

— Ça n'y fait rien; vous commencerez par moi.

Le dimanche matin, ce brave syndic arriva avec rasoir, savon, etc. Le fruitier savonne; je prends le rasoir en tremblant. Au premier coup, je fais une balafre et le sang coule abondamment; au second coup, nouvelle balafre... Le rasoir m'échappe de la main et je me sauve dans la rue.

Le fruitier acheva mon ouvrage, un peu moins maladroitement.

Après un séjour de huit mois dans cette localité, où je me trouvais fort bien malgré l'exiguïté de la pension, j'obtins une place dans une ville où je régentai pendant 53 ans et où je terminai ma carrière pédagogique.

#### Lo revegneint dâo cemetiro.

Quand lâi repeinso, mon pourro Dâvi, y'ein é onco la gruletta. On étâi quie pê la cousena ein atteindeint dè s'allâ reduirè. Foumâvo ma pipa à n'on câro ein rattatseint onna vilhe remesse avoué on vouzi qu'avé refeindu, tandi que la Julie allâvè onco queri on seillon vai lo borné... enfin quiet, l'étâi lo momeint dè s'allâ reduirè. Coumeint finessé d'einfatâ lo bet dâo vouzi per dézo la rioûta, po pas que sè dévortolliâi, vouaiquie que bon! la Julie arrevè tot épouâiriâ : « Vins vâi vairè... vins vâi vairè...! que le mè fâ,... te possiblio!... Eh! lo bon Dieu no z'âidâi! »

— Qu'est te que y'a, que fé?

— Cauquon que rebouillè permi lè moo pê lo cemetiro!!!

— Câise-tè foula!...

Tot parâi saillo que dévant... m'einlêvine se ne vayo pas dein lo cemetiro on grand galâpin que lèvâvè lè brés amont, que lè baissivè avau et que fasâi onna via d'einfai. On arâi de que dépliantâvè et repliantâvè lè pau dâi foussès, que cein arâi tsandzi lè nimerô, qu'on arâi pas étâ dein lo cas de recognâitrè sè moo. Cein mè fe refresenâ on momeint; mâ ye dio à la Julie : Catse-tè pî derrâi lo borné et laisse-mè fèrè. On ne vayâi pas on istièrè; prîgno onna pierra, fé dou âo trâi pas à croupeton lo long dâo cemetiro, mè lâivo, eimbriyo mon bré, et rrâo!...

Bon! créyé mon gaillâ éterti,... sa metsance!... foutemassivè adé coumeint se dè rein n'étâi. Mè

dio : est-te on revegneint äobin on Allemand?... Atteinds-tè vâi, melebâogro ! t'as bintout te n'afféré. Y'eimpougno 'na palantse vai la remise dè la cura qu'étâi découtè lo cemetero, quand cheinto la Julie que mè trevougnè pè mon mouleton et que mè fâ :

— A Dieu mè reindo ! ne va pas, tè va bailli on soo !

— Laisse-mè tranquillo, que lâi fé ; su-yo on municipau äobin onna Janette !... Adon mè ganguelio déssus on moué dè pierrès, grimpo su lo mouret, et rrâo !... Onna ramenâie dâo tonaire !

Vouaiquie qu'est bon ; lo pî mè manqué, la palantze mè fâ brelantsi, dégringolo permi lè pierrès et mè riblîo lo naz dein lè z'urtis, que cein m'a tant pequâ, qu'étè pliein dè petitès bollès pè la frimoussé, peinsa-tè vâi, et que cein mè démedzivè !... Eh bin ! mon pourro Dâvi, sâ-tou que l'étâi què cé revegneint ?... L'étâi tot bounameint l'ombro dè noutron menistrè qu'étâi dein son pâilo, à la cura, et que racliâvè su sa vioûla !...

Dans un village du Gros-de-Vaud, vivait, il y a quelques années, une famille qui comptait huit enfants : quatre garçons et quatre filles. Comme le père ne possédait pas assez de terrain pour occuper tous ses fils, il fut décidé que l'un d'entre eux apprendrait un état. On envoya donc Frédéric dans le canton de Berne, chez un maître menuisier. Après six mois d'apprentissage, il revint à la maison et trouva son père assis à la *cavette*, fumant sa grosse pipe.

Après un moment de conversation, le jeune homme dit à son père :

— Il te faut me donner de l'argent pour retourner ; je ne puis pas rester là-bas sans argent.

— Que veux-tu que je te donne ; je n'ai pas un sou à la maison.

— Eh bien ! si tu ne veux pas m'en donner... je me tue !

Et à peine avait-il prononcé cette menace qu'il monte à l'étage et revient bientôt, armé d'un *Wet-terli*, qu'il charge en présence de son père.

Quand le tout fut prêt et sans ôter sa pipe de sa bouche, ce dernier dit à son fils : « Ah ! bien, attends un moment ; laisse-moi sortir... Je ne me fie rien à ces nouveaux fusils. »

Un de nos abonnés de Genève nous envoie cette boutade :

M. D... possède une jolie campagne près de Bossey, adossée aux rochers du Salève. Un jour qu'il avait quelques amis à dîner, il leur vantait l'écho qui se fait entendre depuis son jardin. L'un des convives, M. A. C..., dont la jolie maison de campagne ne le cède en rien à celle de son ami, lui dit : « L'écho qu'on entend chez vous est sans doute remarquable, mais venez chez moi et vous entendrez bien autre chose. Et rendez-vous fut pris pour y dîner le dimanche suivant.

Dès le lendemain, M. A. C... instruisit son jardinier de la farce qu'il se proposait de jouer à ses invités. Le dimanche arrive et, un peu avant l'heure du dîner, il le fait cacher dans une guérite perdue au milieu d'un bosquet. Pendant le vermouth, l'écho répondait avec une précision, une fidélité merveilleuses. Au dessert, on recommença les expériences, qui étonnaient de plus en plus les amis de l'amphytrion. Après plusieurs demandes, l'un d'eux crie : « As-tu soif ? »

L'écho répond : « Je crois bien que j'ai soif, depuis le temps que je gueule. »

M. C... n'avait oublié qu'une chose, c'était de donner à boire à son jardinier, qui mourait de soif et était de fort mauvaise humeur.

*Aux dames.* — On commence à me questionner, dit M<sup>me</sup> de Saverny, au sujet des modes du printemps et même d'été. Je tâcherai de satisfaire très prochainement aux désirs exprimés. En attendant, voici quelques étoffes nouvelles, riches et simples. Parmi les premières, des tissus à rayures mates et claires alternées, la raie mate brochée, et les ravissants crêpes, brodés à la main de bouquets de fleurettes roses, vertes, bleues, etc. Les barèges seront appelés à un grand succès, combinés avec la faille de même nuance ; mais ces barèges ne ressemblent guère à ce que l'on appelait ainsi. De charmantes toilettes, pas chères, se feront avec le *voile de veuve*, nouveau tissu du genre grenadine, mais tout laine. Il se fait en noir, en blanc et en crème. Avec un dessous de faille blanche ou crème, on en compose de charmantes toilettes de jeune fille pour bals et petites soirées.

#### Conte drolatique.

Le propriétaire d'un élégant hôtel d'un village près de Thoune est en possession d'une vieille pendule, qu'il conserve religieusement comme héritage de famille, plutôt à cause de sa respectable ancienneté que pour sa valeur réelle, bien que depuis nombre d'années elle ait toujours indiqué les heures avec une exactitude exemplaire. La pendule se trouve dans une de ces chambres particulières que les Anglais demandent sous le nom de *private rooms*, et dans lesquelles les étrangers de distinction ont coutume de se faire servir loin du bruit des tables d'hôte.

Il n'y a pas longtemps de cela, deux lions du beau monde arrêtaient un matin leur phaéton devant l'hôtel, descendirent, recommandèrent au valet d'écurie les soins les plus attentifs pour leur cheval et demandèrent une chambre pour la nuit. Le souper leur y fut servi, et les deux nouveaux débarqués, loin de se montrer taciturnes et laconiques, comme le sont ordinairement deux personnes qui mangent en tête à tête, surtout des Anglais, soupaient avec un entrain de gaieté, avec un appétit qui eût fait croire qu'ils revenaient d'un steeple-chase à se casser le cou, et qu'ils étaient maintenant à se féliciter d'avoir échappé à un malheur de ce genre. Sur ces entrefaites, la vieille pendule vint à sonner minuit avec accompagnement du fracas de tous les rouages de la sonnerie. Le plus âgé des deux viveurs se prit à regarder un moment la pendule d'un œil fixe et partit enfin d'un éclat de rire qui alla réveiller le sommelier à moitié endormi dans un coin du *private rooms*.

« Au nom de Momus ! qu'y a-t-il donc ?... Pourquoi rire